

Nouvelle tarification des accueils de loisirs de Coutances mer et bocage

Tarifs validés en conseil communautaire le 16 novembre 2022
*Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023



	DEMI-JOURNÉE (sans repas)		DEMI-JOURNÉE (avec repas)		JOURNÉE (avec repas)	
	Pour le 1 ^{er}	À partir du 2 ^{ème}	Pour le 1 ^{er}	À partir du 2 ^{ème}	Pour le 1 ^{er}	À partir du 2 ^{ème}
Enfants de la même famille présents le même jour						

PLEINS TARIFS						
PLEIN TARIF tranche 2 Sup. à 1185€	6,95€	5,20€	9,60€	8,20€	14,10€	12€70
PLEIN TARIF tranche 1 Inf. ou égal à 1185€	5,80€	4,10€	8,10€	6,95€	10,40€	9,05€

TARIFS POUR LES FAMILLES CAF ET MSA MANCHE						
TRANCHE B cartes de loisirs	3€	1,50€	4,30€	2,15€	5,50€	2,75€
TRANCHE A cartes de loisirs	1,80€	0,90€	3,50€	1,75€	4€	2€

Supplément

Supplément de sortie à la journée (avec prestation)
5€50

Forfait dépassement

Enfant récupéré après 19h00, pénalité de
5€50

Informations complémentaires

Modalités de réservations, annulations... présentées dans le règlement intérieur sur coutancesmeretbocage.fr



DIRECTION ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Service enfance loisirs périscolaire
Hôtel de ville, place du parvis - BP 723 - 50207 Coutances Cedex
Tél : 02 33 76 55 87 • Courriel : secretariat.deej@communaute-coutances.fr
www.coutancesmeretbocage.fr

